Postes vacants et densification

Lors du groupe de travail du Comité technique de la DG, la Direction a fait un point d'avancement sur la campagne de mobilité interne parisienne. Elle a également présenté son projet d'implantation du cabinet médico-social au sein du bâtiment White avant 2023.

Campagne de mobilité parisienne des B et C

À la Direction générale, 63 agents ont candidaté sur un des 76 postes proposés à la campagne de mobilité interne des B et C.
Parmi eux, 4 agents ont leur postes supprimés (2 SG et 1 DSDS), 11 agents sont en mission, 7 sont céfiliens, deux sont entrants (mobilité géographique) et un en réintégration de disponibilité.

Sur les 4 agents ayant leur poste supprimé, 3 ont trouvé un nouveau poste.
Pour les agents en mission, 2 sont affectés, 4 sont en prolongations de mission, 3 sont en situation d'attente et 3 en congé-maladie prolongé
À ce stade des souhaits de mobilités, une vingtaine de postes sont vacants, dont beaucoup sont à la DDAR et au SG. La Direction indique avoir validé leur ouverture à la PEP, mais que les décisions de recrutement ne seront actées qu'à la fin de l'été après accord du DAF dans le respect du plafond d'emploi.

La publication des affectations interviendra après le 16 juin.

La CFDT demande de veiller à la gestion des agents contractuels dont le contrat se termine au second semestre et qui candidate sur un des postes proposés à la PEP. En effet, il s'agit de leur éviter une rupture de paie dans cette période de forte inflation.
La Direction indique qu'elle regarde au cas par cas et qu'elle a quelques marges de souplesse

La CFDT demande que pour les agents qui ne se plaisent pas sur leur poste, une possibilité de départ avant les 3 ans leur soit accordée.

Accompagnement par la CPP

Beaucoup d'entretiens ont eu lieu (55 entretiens pour 36 agents, fait à la demande des agents, ou à l'initiative de la CPP, pour les agents de plus de 5 ans d'ancienneté sur leur poste.
La Direction indique que le supérieur hiérarchique peut également faire un entretien de mobilité.

La CFDT rappelle que chacun doit rester dans son rôle. CPP est un métier en soi. Les encadrants, même en poste depuis longtemps à l'Insee, ne peuvent pas conseiller sur tous les postes. L'accompagnement de la CPP reste le plus adapté en cas de demande de l'agent.

Afin de faciliter la recherche et la prise de postes, la Direction invite des agents à participer au forum de présentation des postes, même s'ills ne souhaitent pas faire de mobilité l'année même.
La Direction travaille avec l'équipe de formation pour proposer des formations avant la mobilité des agents.
Des témoignages sur les postes peuvent aussi aider à se projeter sur leur réalité.

Rapatriement du Cabinet Médico-social

La Direction s'oriente vers un rapatriement du cabinet médico-social au sein du bâtiment White avec la fin de la location des bureaux du Fairway en 2023.
Ce projet entre dans le cadre de la densification des surfaces et de la réduction des coûts liés aux bâtiments (décret tertiaire).
Il s'agit donc de réimplanter l'assistante sociale, l'infirmière, le médecin et les archives qui représente 118m² au Fairiway.

La possibilité d'une implantation au 3e étage a été écartée.
La Direction envisage donc 3 pistes dans l'ordre de préférence :

1. au rez-de-jardin, aile A, sur le grand patio, à la place d'une partie des locaux syndicaux,
2. au rez-de-chaussée, aile B en façade (à la place d'une partie de la com' externe CDSP),
3. au rez-de-chaussée, aile B côté petit patio.

Cet espace doit disposer d'un point d'eau, être facile d'accès et assurer la confidentialité des échanges.

La CFDT n'a pas de préférence sur les solutions proposées. Elle demande l'avis des agents concernés et des personnels du cabinet médico-social.
Elle rappelle la nécessité de maintenir un espace garantissant la confidentialité des échanges en cas de déplacement des locaux syndicaux.

La CFDT demande le gain en surface en pourcentage, obtenu en rendant les locaux du fairway. Elle demande si la Direction envisage des financements s via Bercy vert. Elle demande si des contacts ont été pris avec les autres directions ou ministères pour la location de salle de formation, puisque cette possibilité apparaît dans le projet d'accord télétravail.

La Direction indique que pour les problèmes d'aération, il y a des recherches de solutions techniques en façade, avec des ouvrants sur la partie haute et la mise en place d'écran à 1 mètre.

La Direction prend note de la piste des autres ministères et directions et confirme les possibilités de cofinancement. Les discussions sont en cours entre la DMI et le DAF.

Le point sur le Fairway sera revu dans sa globalité en septembre.

Prochaines réunions :
23 juin : Duerp-Pap 2022, Désinsertion professionnelle et Réorganisation Casua
7 juillet : questions liées au batiment.

Vos représentants CFDT DG à ce GT
Aline Nay
Nathalie Bailly tel 0626846514 nathalie.bailly@insee.fr